



STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

**Pour publication immédiate** : 13 mars 2014

**LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE LE LANCEMENT DU SITE WEB DE L'UNITÉ DE PROTECTION DES  
ÉTUDIANTS DU DFS**

***Le site Web inclut un centre de ressources sur les prêts étudiants, lequel contient des renseignements visant à aider les étudiants à faire de bons choix financiers dans le financement de leurs études***

***Le Gouverneur Cuomo a mis en place l'Unité de protection des étudiants du DFS en janvier 2014 dans le cadre de son budget exécutif***

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui que l'Unité de protection des étudiants de son administration, récemment mise sur pied au sein du Département des services financiers (DFS), a lancé son [site Web](http://www.dfs.ny.gov/studentprotection). Le site Web ([www.dfs.ny.gov/studentprotection](http://www.dfs.ny.gov/studentprotection)) inclut un centre de ressources sur les prêts étudiants contenant des astuces, des conseils et d'autres renseignements visant à aider les étudiants à faire les bons choix financiers à long terme dans le financement de leurs études.

« Avec ce nouveau site Web, il sera plus facile que jamais pour les New-Yorkais de faire des choix informés sur le paiement de leurs études universitaires, a déclaré le Gouverneur Cuomo. L'Unité de protection des étudiants est le principal défenseur de l'État pour les étudiants universitaires et leurs familles, et en lançant ce site Web, nous donnons aux New-Yorkais la capacité d'obtenir les renseignements dont ils ont besoin pour bien financer leurs études et planifier un futur financier solide. »

Benjamin M. Lawskey, directeur des Services financiers, a déclaré : « Le Gouverneur Cuomo a mis sur pied l'Unité de protection des étudiants à titre de chien de garde financier, mais les étudiants peuvent souvent être leur propre ligne de défense contre les arnaqueurs. D'éduquer les consommateurs étudiants sur la façon de prendre de bonnes décisions financières est une partie essentielle de notre mission. »

Dans le cadre du lancement du site Web d'aujourd'hui, l'Unité de protection des étudiants a créé un centre de ressources en ligne sur les prêts étudiants, qui contient des renseignements destinés aux étudiants commençant l'université, à leurs parents et aux diplômés payant leurs prêts. Le site contient

French

des astuces sur les types d'aide financière offerts (dont les différences entre les prêts gouvernementaux et privés), sur quoi faire lorsqu'on est en retard sur les paiements ou que l'on est en défaut de paiement, sur la façon d'éviter les frais inutiles et injustes à l'ouverture d'un compte bancaire à l'école, sur les crédits d'impôt et les déductions offertes sur les dépenses liées aux études, ainsi que d'autres conseils visant à aider les New-Yorkais à prendre de bonnes décisions financières sur le paiement de leurs études universitaires.

Le site Web de l'Unité de protection des étudiants du DFS servira de ressource continue aux consommateurs. Dans les mois qui s'en viennent, l'Unité de protection des étudiants ajoutera de nouvelles informations élargies et mises à jour sur les services financiers touchant aux étudiants, tels que les assurances maladie étudiantes et autres produits.

Le Gouverneur Cuomo a mis sur pied l'Unité de protection des étudiants du DFS en janvier 2014 dans le cadre de son budget exécutif en vue d'enquêter sur les infractions potentielles à la protection des consommateurs et de fournir aux étudiants les faits dont ils ont besoin pour faire les meilleurs choix financiers.

Selon la Federal Reserve (FRBNY), le montant des prêts étudiants au pays a plus que quadruplé au cours de la dernière décennie. Les données de la FRBNY montrent également que dans l'État de New York, les dettes d'études moyennes par étudiant sont de 27 310 \$ - le troisième montant le plus élevé pour tout État. Selon les estimations de la FRBNY et du Bureau de la protection financière des consommateurs des États-Unis, le montant total des dettes d'études au pays est d'environ 1 billion de dollars.

En janvier 2014, l'Unité de protection des étudiants a pris sa première mesure officielle en envoyant des [assignations à témoigner](#) à 13 entreprises d'allègement des dettes d'études dans le cadre d'une enquête portant sur de la fausse publicité, des frais incorrects et autres problèmes touchant la protection des consommateurs dans cette industrie. L'enquête est en cours.

Tout New-Yorkais souhaitant déposer une plainte auprès de l'Unité de protection des étudiants de l'administration Cuomo concernant une entreprise d'allègement des dettes d'études ou autres abus potentiels peut appeler la ligne d'assistance des consommateurs du Département des services financiers au (212) 480-6400 ou au (800) 342-3736 pour obtenir de l'aide ou encore utiliser le [site Web](#) de l'Unité de protection des étudiants des DFS.

###

Des renseignements supplémentaires sont disponibles au [www.governor.ny.gov](http://www.governor.ny.gov)  
État de New York | Executive Chamber | [press.office@exec.ny.gov](mailto:press.office@exec.ny.gov) | 518.474.8418